

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 3 juin 2008

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : La participation aux sports organisés chez les enfants, 2005	2
Un plus faible pourcentage d'enfants canadiens ont participé régulièrement à des sports organisés en 2005 qu'en 1992, et le déclin était plus prononcé chez les garçons, selon une nouvelle étude.	
Enquête sur la participation et les limitations d'activités : aides et appareils spécialisés pour les adultes, 2006	4
Environ 6 adultes canadiens sur 10 âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité utilisaient des aides techniques ou de l'équipement spécialisé ou en avaient besoin pour effectuer une ou plusieurs activités quotidiennes en 2006.	
Étude : 400 ans de recensements à Québec	7
Indice des prix des produits agricoles, mars 2008	7
Pétrole brut et gaz naturel : approvisionnement et disposition, mars 2008	9
Énergie électrique, mars 2008	10
Charbon et coke, mars 2008	10
Nouveaux produits	11



Communiqués

Étude : La participation aux sports organisés chez les enfants

2005

Un plus faible pourcentage d'enfants canadiens ont participé régulièrement à des sports organisés en 2005 qu'en 1992, et le déclin était plus prononcé chez les garçons, selon une nouvelle étude.

Dans cette étude, on constate que la participation augmente avec le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents.

L'étude montre également que les taux de participation des enfants à des sports organisés étaient les plus élevés dans les plus petites villes et les plus bas dans les trois plus grandes villes du Canada.

L'étude «L'activité sportive chez les enfants», publiée aujourd'hui dans le numéro de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes*, examine les tendances de la participation régulière des enfants de 5 à 14 ans à des sports organisés à partir des données de 1992 et de 2005 de l'Enquête sociale générale (ESG).

Le soccer était le sport le plus fréquemment déclaré tant chez les garçons que chez les filles en 2005. Il remplaçait ainsi la natation, qui avait occupé cette place en 1992.

En 2005, un peu plus de la moitié (51 %) des enfants de ce groupe d'âge, soit 2,0 millions d'enfants selon les estimations, s'étaient adonnés régulièrement à des sports organisés dans les 12 mois précédant l'enquête, en baisse par rapport à la proportion de 57 % enregistrée en 1992.

Environ la moitié de ces enfants actifs participaient à plus d'un sport organisé. En moyenne, les enfants actifs pratiquaient chacun de leur sport environ 2,6 fois par semaine durant la saison.

Les garçons sont encore plus susceptibles de participer, mais l'écart s'amenuise

Les données de l'ESG de 2005 montrent que les garçons de 5 à 14 ans étaient encore plus susceptibles de participer à des sports organisés que ne l'étaient les filles du même âge. Toutefois, l'écart entre eux avait diminué.

En 1992, environ les deux tiers des garçons (66 %) étaient des participants actifs. En 2005, cette proportion était descendue pour passer à 56 %. Chez les garçons, la participation a diminué tant dans le groupe des 5 à 10 ans que dans celui des 11 à 14 ans, tandis que chez les filles, la baisse variait selon l'âge.

Note aux lecteurs

Les données du présent article proviennent de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 et de 2005, qui demandait aux répondants âgés de 15 ans et plus de préciser les activités sportives organisées auxquelles eux et les autres membres de leur ménage participaient.

Durant l'ESG de 2005, 2 021 répondants ont déclaré la présence de 3 112 enfants de 5 à 14 ans vivant dans leur ménage. Le répondant de la plupart des enfants était un parent, un frère ou une sœur plus âgé, ou un grand-parent.

Le sport est défini surtout comme une activité d'équipe ou organisée, telle que le hockey, le baseball, le basket-ball, le golf, la natation de compétition et le soccer. L'enquête a exclu de sa définition de sports organisés un certain nombre d'activités physiques récréatives, telles que la danse aérobique non compétitive, l'aquaforme, la bicyclette à des fins de loisir ou de transport seulement, le culturisme / la sculpture corporelle, la course automobile, la danse, la pêche, les cours de conditionnement physique, la randonnée pédestre, le jogging et l'haltérophilie non compétitive. Les directives pour déterminer si une activité physique constituait un sport proviennent de Sport Canada.

La participation sportive renvoie aux sports auxquels les enfants avaient participé de façon régulière au moins une fois par semaine au cours des 12 mois précédant l'enquête.

En 2005, les filles de 5 à 10 ans pratiquaient des sports organisés dans une proportion à peu près égale à celle notée en 1992. Les filles plus âgées, soit celles de 11 à 14 ans, étaient moins susceptibles de faire du sport qu'elles ne l'étaient en 1992, mais ce recul était moins prononcé que chez les garçons du même âge.

En 2005, non seulement les garçons étaient moins susceptibles de participer régulièrement à des activités sportives organisées qu'en 1992, mais, le cas échéant, ils s'adonnaient à un peu moins de sports, soit à 1,8 plutôt qu'à 1,9 sport en moyenne en 1992. En revanche, les filles qui participaient à des sports organisés pratiquaient le même nombre de sports en moyenne qu'en 1992, soit 1,7 sport.

Le revenu du ménage et le niveau de scolarité des parents influent sur la participation

Les enfants issus de ménages à revenu plus élevé étaient beaucoup plus susceptibles de faire du sport organisé que ceux venant de familles à plus faible revenu. Il en allait de même pour les enfants dont les parents étaient fortement scolarisés par opposition à ceux dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires ou moins.

Dans le cadre de la présente étude, les ménages ont été divisés en cinq groupes, appelés quintiles,

classés en ordre de revenu. Chaque quintile représente un cinquième de tous les ménages ayant déclaré un revenu.

L'étude révèle que 68 % des enfants du cinquième des ménages touchant les revenus les plus élevés participaient à des sports organisés. Ce n'était le cas que de 44 % des enfants du cinquième des ménages aux revenus les plus faibles.

L'écart entre les garçons et les filles s'amenuisait au fur et à mesure que le revenu augmentait.

Le lien entre le niveau de scolarité d'un parent et la participation sportive de ses enfants était associé au revenu du ménage. Les enfants de parents ayant fait des études universitaires étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage à revenu élevé.

Environ 60 % des enfants dont un parent avait obtenu un diplôme d'études supérieures ou un premier grade professionnel à l'université ont participé à des sports organisés, ce qui était le cas de 42 % des enfants dont les parents avaient un diplôme d'études secondaires.

Le lieu de résidence influe sur la participation sportive

En 2005, les taux de participation les plus élevés chez les enfants de 5 à 14 ans ont été observés dans le Canada atlantique (61 %), tandis que les plus bas l'ont été en Colombie-Britannique (44 %) et au Québec (48 %).

À l'échelon municipal, les taux étaient faibles dans les trois plus grandes régions métropolitaines du Canada, soit Toronto, Montréal et Vancouver, où moins de la moitié (47 %) des enfants participaient à des sports organisés. Le taux de participation culminait dans les villes de 10 000 à 50 000 habitants (58 %).

Dans les régions rurales et les petites villes, le taux de participation à des sports organisés (49 %) était semblable à celui dans les régions métropolitaines de recensement de taille moyenne (51 %).

Les données de l'ESG montrent que dans les régions métropolitaines de grandes et de moyennes tailles, les enfants participaient moins à des sports organisés dans les quartiers à forte densité (42 %), où les familles à faible revenu sont plus susceptibles d'habiter. La participation aux activités sportives était la plus élevée dans les quartiers de banlieue à faible densité (52 %).

La structure de la famille peut influencer sur la participation

La structure de la famille peut également influencer sur la participation sportive d'un enfant, surtout si les deux parents peuvent partager les responsabilités.

Toutefois, les enfants sont plus susceptibles maintenant que dans le passé de vivre dans une famille monoparentale, reconstituée ou recomposée. Les données de l'ESG montrent que les garçons faisaient du sport en des proportions presque identiques, variant entre 54 % et 58 % d'un type de famille à l'autre, soit le contraire de la situation pour les filles.

Environ 39 % des filles issues de familles monoparentales participaient à des activités sportives, ce qui était inférieur à la proportion de 48 % de celles appartenant à des familles biparentales intactes.

Dans les familles biparentales, la participation des enfants à des sports atteignait un point culminant (75 %) lorsque les deux parents s'adonnaient eux-mêmes à des activités sportives à titre de participants, d'entraîneurs, d'arbitres, d'administrateurs sportifs, de membres de clubs sportifs ou d'organisations sportives ou même de spectateurs. Quand un seul parent s'impliquait, moins de la moitié (49 %) des enfants participaient. Quand ni l'un ni l'autre des parents ne s'adonnait à des activités sportives, seulement 22 % de leurs enfants participaient régulièrement à des sports organisés.

Dans les familles monoparentales, 69 % des enfants participaient régulièrement à des sports organisés quand le parent s'adonnait d'une façon ou d'une autre à des activités sportives, alors que cela était le cas pour 27 % des enfants dont le parent ne s'adonnait pas aux sports.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4503.

L'étude «L'activité sportive chez les enfants», publiée dans l'édition de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 85 (11-008-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. La version papier de l'édition de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 85 (11-008-XPF, 24 \$/39 \$), est en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-5979 (sasd-dssea@statcan.ca), Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Enquête sur la participation et les limitations d'activités : aides et appareils spécialisés pour les adultes

2006

Environ 6 adultes canadiens sur 10 âgés de 15 ans et plus ayant une incapacité utilisaient des aides techniques ou de l'équipement spécialisé ou en avaient besoin pour effectuer une ou plusieurs activités quotidiennes en 2006.

D'après des nouvelles données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006, un peu plus de 4,2 millions (16,6 %) de personnes âgées de 15 ans et plus ont une forme d'incapacité.

On estime à 2,7 millions, soit environ 63 % de ce total, le nombre de personnes qui utilisaient des aides techniques ou de l'équipement spécialisé, ou en avaient besoin pour effectuer une ou plusieurs activités quotidiennes.

Les données montrent que 61,3 % de ces 2,7 millions de personnes disposaient de tout l'équipement dont elles avaient besoin, c'est-à-dire que tous leurs besoins étaient satisfaits. Environ 28,9 % de ces personnes se servaient de ce genre d'équipement, mais en avaient besoin de plus, tandis que 9,9 % ne disposaient pas du tout de l'équipement nécessaire.

Les données de l'EPLA montrent aussi que les adultes qui avaient les incapacités les plus sévères étaient les moins susceptibles de déclarer que tous leurs besoins d'aides ou d'équipement étaient comblés. Les personnes ayant des troubles d'apprentissage, comme la dyslexie, déclaraient davantage de besoins non comblés en matière d'aides que celles ayant toute autre incapacité.

Les répondants de l'enquête ont invoqué le coût d'achat ou d'entretien des appareils spécialisés comme le motif le plus fréquent des besoins insatisfaits.

L'utilisation d'équipement spécialisé est essentielle, puisqu'elle peut permettre de surmonter les obstacles à la pleine participation aux activités quotidiennes en réduisant les conséquences des obstacles et des limitations d'activités.

Même lorsqu'elles disposaient d'équipement spécialisé, un peu plus de la moitié de toutes les personnes ayant une incapacité (50,8 %) ont éprouvé des difficultés à participer aux activités quotidiennes au moins une fois par semaine en raison de leurs limitations d'activités.

Note aux lecteurs

Le présent article est le troisième d'une série de communiqués sur les données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006.

Il comprend les résultats de l'enquête concernant les appareils et les outils spécialisés pour les enfants de 5 à 14 ans et les adultes de 15 ans et plus ayant une incapacité. Les principaux thèmes examinés sont l'utilisation et la nécessité de ces aides et de cet équipement, les sources de financement et les obstacles connexes.

Les premiers résultats, qui ont été publiés en décembre 2007, portaient sur la prévalence, le type et la gravité de l'incapacité, selon l'âge et le sexe. Les deuxièmes résultats, publiés en mai 2008, avaient trait aux expériences en matière d'éducation des enfants canadiens ayant une incapacité. D'autres données sur l'emploi et le revenu seront diffusées plus tard en 2008.

L'enquête a été conçue pour recueillir de l'information sur les adultes et les enfants ayant une incapacité, c'est-à-dire dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un état ou d'un problème de santé physique ou mentale ou par un autre problème de santé.

Financée par Ressources humaines et Développement social Canada et réalisée par Statistique Canada, l'EPLA fournit des données essentielles sur la prévalence de diverses incapacités, les types de soutien à la disposition des personnes ayant une incapacité, le profil d'emploi de ces dernières, leur revenu et leur participation à des activités sociales.

Différences attribuables à la gravité de l'incapacité

La gravité des incapacités a fait ressortir certaines différences importantes, le degré de satisfaction des besoins en matière d'équipement technique étant inversement proportionnel à la gravité de l'incapacité.

Les données de l'EPLA montrent qu'un nombre estimatif de 511 670 personnes avaient des incapacités très sévères et avaient besoin d'aides spécialisées. De ce groupe, 41,3 % des personnes disposaient de tout l'équipement spécialisé dont elles avaient besoin, comparativement à 75,9 % des personnes ayant une incapacité légère.

Plus de la moitié (51,9 %) des personnes ayant les incapacités les plus sévères déclaraient que seulement certains de leurs besoins étaient satisfaits, comparativement à 12,9 % des personnes ayant une incapacité légère.

Les personnes ayant des incapacités très sévères formaient le seul groupe où la proportion de personnes dont seulement une partie des besoins avaient été satisfaits était plus élevée que la proportion de celles dont la totalité des besoins étaient comblés.

Par ailleurs, les personnes ayant les incapacités les plus sévères étaient moins susceptibles de déclarer qu'aucun de leurs besoins n'était comblé

comparativement aux personnes ayant des niveaux d'incapacité légers ou modérés.

Il y a peu de variation entre les provinces quant au nombre de personnes déclarant que tous leurs besoins d'aides spécialisées sont satisfaits. En revanche, les trois territoires se situaient en dessous de la moyenne nationale en matière de satisfaction de tous leurs besoins.

Le degré de satisfaction des besoins varie selon les différents types d'incapacités

Le degré de satisfaction des besoins variait considérablement selon les divers types d'incapacité. Les exigences et l'utilisation ne sont pas les mêmes dans tous les cas.

Les personnes qui utilisaient de l'équipement spécialisé pour améliorer leur mobilité ou leur vue, ou pour atténuer leur douleur figuraient parmi celles qui étaient les plus susceptibles de disposer de tout l'équipement dont elles avaient besoin. En 2006, 7 de ces répondants de 15 ans et plus sur 10 ont déclaré que leurs besoins avaient été satisfaits.

Bien que leur nombre soit relativement faible en chiffres absolus, 7 répondants sur 10 ayant une incapacité de communication (18 800) ne disposaient d'aucun équipement ou aide technique dont ils avaient besoin.

L'âge avait également une incidence sur la probabilité que les besoins soient satisfaits. Les personnes de 65 ans et plus étaient les plus susceptibles de disposer de tout l'équipement dont elles avaient besoin (68,3 %). Cette proportion passait à environ 56 % chez les personnes âgées de 40 à 64 ans et chez celles âgées de 15 à 39 ans.

On n'a observé aucune différence en ce qui concerne les besoins satisfaits, selon le sexe, les proportions pour les hommes et les femmes étant presque identiques.

Les personnes ayant un trouble d'apprentissage se servaient en moyenne de 3,8 types différents d'appareils spécialisés, ce qui est nettement supérieur au nombre d'appareils pour tout autre type d'incapacité. Les personnes ayant une mobilité réduite utilisaient 2,5 appareils, soit la deuxième proportion moyenne en importance.

Il y avait peu de variation entre les nombres moyens de besoins insatisfaits selon les divers types d'incapacités. Les personnes ayant un trouble d'apprentissage avaient besoin en moyenne de 1,6 appareil spécialisé, comparativement à 1,4 chez les personnes ayant des limitations de communication.

Le coût est le motif le plus souvent mentionné des besoins insatisfaits en matière d'appareils spécialisés

Les résultats de l'EPLA ont montré que la plupart des personnes ayant une incapacité (ou leur famille immédiate) avaient payé de leur poche les appareils spécialisés. Pour les personnes ayant une incapacité, il peut s'agir d'une dépense importante. Les coûts des appareils spécialisés peuvent varier de quelques dollars à des dizaines de milliers de dollars.

Le coût d'achat ou d'entretien des appareils spécialisés était le motif le plus souvent invoqué afin d'expliquer des besoins insatisfaits, représentant 56,1 % de tous les besoins insatisfaits en matière d'appareils spécialisés.

L'ignorance de l'endroit où l'on pouvait obtenir l'appareil spécialisé était à l'origine de 9,2 % de tous les besoins insatisfaits.

On observait une grande variation parmi les types particuliers d'incapacités pour ce qui est des raisons des besoins insatisfaits. Le coût était le motif le plus fréquent, passant d'un creux de 38,0 % chez les personnes ayant une limitation visuelle à un sommet de 70,3 % chez les personnes ayant une limitation liée à la douleur.

Les enfants et les aides et appareils spécialisés

La dernière moitié du présent rapport porte exclusivement sur les enfants de 5 à 14 ans qui ont une limitation d'activités et qui se servent d'aides et d'appareils spécialisés.

En 2006, 90 480 enfants de ce groupe d'âge se servaient ou avaient besoin d'équipement spécialisé pour les aider à participer à leurs activités quotidiennes. Ce total correspond à un peu plus de la moitié (51,8 %) des 174 810 enfants de ce groupe d'âge ayant une incapacité au Canada.

L'enquête a révélé que moins de la moitié (45,3 %) des besoins des enfants en matière d'équipement spécialisé étaient pleinement satisfaits.

Le quart d'entre eux (24,6 %) ne disposaient d'aucun des appareils et des aides spécialisés dont ils avaient besoin, tandis que les autres (30,1 %) avaient une partie de l'équipement dont ils avaient besoin, mais en avaient besoin de plus.

La raison la plus souvent invoquée pour expliquer le fait que les enfants ne disposaient pas des aides dont ils ont besoin était le coût. À l'échelle nationale, plus de la moitié (56,6 %) des répondants ont indiqué que le coût était la principale raison expliquant les besoins insatisfaits.

Comme c'était le cas pour les répondants adultes, les données de l'EPLA ont montré que le fardeau financier associé aux aides utilisées par les enfants

retombait en majeure partie sur les épaules de leurs parents ou des membres de leur famille. À l'échelle nationale, 21,4 % des appareils spécialisés ont été payés grâce à des fonds publics, tels que le système de soins de santé ou d'autres programmes gouvernementaux.

Parmi tous les enfants ayant des incapacités qui ont indiqué avoir certains besoins insatisfaits, 46,7 % avaient une incapacité très sévère. Le nombre d'enfants ayant des besoins en partie satisfaits augmentait de façon significative en fonction du degré de gravité.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3251.

Le rapport «L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : Profil des appareils et

des aides spécialisées pour les personnes ayant des incapacités», qui fait partie de la collection *L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : l'incapacité au Canada* (89-628-XWF2008005, gratuite), est maintenant offert. Les tableaux de données «L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités 2006 : l'incapacité au Canada : tableaux (partie II)» (89-628-XWF2008006, gratuits), qui font partie de la même collection, sont également accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Patric Fournier-Savard au 613-951-9228, Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Étude : 400 ans de recensements à Québec

Selon les données du plus récent recensement, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à Québec en 2006, mais il n'en a pas toujours été ainsi. En fait, la situation était totalement inverse pour les hommes dans les décennies qui ont suivi l'arrivée du fondateur de la ville, Samuel de Champlain, le 3 juillet 1608.

En 1665, le premier intendant de la Nouvelle-France, Jean Talon, a effectué un recensement qui montrait un déséquilibre considérable entre le nombre de femmes et d'hommes. Parmi les 547 personnes recensées à Québec, les hommes étaient 50 % plus nombreux que les femmes.

Ce constat a amené M. Talon à formuler l'une des premières demandes au roi, soit celle de favoriser une immigration plus importante de femmes. À la suite de cette recommandation, plus de 1 000 femmes, dont environ 900 «Filles du roi», sont venues s'installer en Nouvelle-France entre 1667 et 1673 afin de favoriser le peuplement de la colonie.

La situation a bien changé de nos jours. Selon les données du Recensement de 2006, la ville de Québec comptait au moins 23 000 femmes de plus que d'hommes, surtout dans les groupes plus âgés.

Pour marquer le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, l'édition de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes* dépeint l'histoire de la ville à l'aide de divers recensements dans l'article «Québec 1608-2008 : 400 ans de recensements».

Les recensements témoignent des grandes étapes de l'histoire de la ville. En 1825, le recensement révélait que Québec avait dépassé le cap des 20 000 habitants pour atteindre 22 101 personnes.

Le premier recensement des industries, réalisé en 1827, a relevé 14 types d'industries, la plus importante ayant été celle des moulins à scie. En 1831, on recensait la population selon la religion pour la première fois. Les trois quarts de la population du Bas-Canada étaient catholiques.

La tendance à tenir des recensements décennaux, amorcée dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, s'est prolongée au siècle suivant, procurant de précieux renseignements démographiques sur Québec.

Au début du XX^e siècle, la population de Québec a connu une croissance spectaculaire. On peut dégager deux périodes distinctes quant à l'évolution de Québec dans ce troisième siècle d'existence.

Premièrement, de 68 840 personnes en 1901, la population de Québec est passée à 171 979 personnes en 1961, ayant suivi une trajectoire de croissance presque continue dont le rythme n'a commencé à ralentir qu'après 1931. Deuxièmement, malgré une hausse de sa population en 1971, la croissance

démographique de la ville s'est ensuite stabilisée jusqu'en 2001.

Au Recensement de 2006, on y a dénombré 491 140 habitants et, tout comme pour l'ensemble de la population canadienne, la population de Québec continue de vieillir. Les personnes âgées de 65 ans et plus y représentaient plus de 16 % de la population totale en 2006, soit un sommet sans précédent.

L'article «Québec 1608-2008 : 400 ans de recensements», publié dans l'édition de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 85 (11-008-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. La version papier de l'édition de juin 2008 de *Tendances sociales canadiennes*, n° 85 (11-008-XPF, 24 \$ /39 \$), est en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-5979 (sasds-ssea@statcan.ca), Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Indice des prix des produits agricoles

Mars 2008

Les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles ont augmenté de 9,8 % en mars 2008 par rapport à mars 2007, les hausses considérables des prix des cultures ayant annulé les baisses des prix du bétail.

Les prix que les producteurs ont reçus pour leurs cultures ont continué d'enregistrer des augmentations d'au moins 10 %. En mars 2008, ils étaient 35,4 % supérieurs à ceux notés en mars 2007. Selon l'Indice des prix des produits agricoles (IPPA), les agriculteurs ont reçu des prix plus élevés pour toutes leurs cultures, à l'exception des fruits et des légumes.

Cependant, les prix du bétail et des produits d'origine animale étaient inférieurs de 9,6 % à leur niveau observé en mars 2007. Il s'agit d'une septième diminution consécutive d'une année à l'autre, les prix des bovins et des porcs ayant continué de chuter. Les prix des porcs, des bovins et des veaux ont connu 10 mois de diminutions d'une année à l'autre. Au cours des sept derniers mois, les prix des porcs ont affiché des baisses d'au moins 10 %.

D'un mois à l'autre, les prix que les agriculteurs ont reçus pour leurs produits agricoles ont augmenté de 0,6 % en mars par rapport à février 2008, l'accroissement de l'indice des cultures ayant dépassé la diminution de l'indice du bétail et des produits d'origine animale.

L'IPPA s'est établi à 116,3 (1997=100) en mars 2008, en hausse par rapport à l'indice révisé de 115,6 observé en février 2008.

L'indice de l'ensemble des cultures a crû de 0,3 % en mars comparativement à l'indice révisé de février, tous les prix ayant affiché des hausses, à l'exception de ceux des fruits, des légumes et des pommes de terre. La demande constante et le resserrement des approvisionnements ont fait grimper les prix des céréales et des oléagineux à des niveaux record.

L'indice de l'ensemble du bétail et des produits d'origine animale a reculé de 0,2 % en mars comparativement à l'indice révisé de février, les prix des porcs et des produits laitiers s'étant affaiblis.

Après avoir augmenté en février 2008, les prix des porcs ont diminué de 3,2 % en mars. Les prix élevés des céréales fourragères et la vigueur du dollar canadien ont continué d'exercer une pression à la baisse sur les prix des porcs. Les producteurs ont exporté un nombre record de porcs au premier trimestre de 2008, en hausse de 26,4 % comparativement à la même période de l'année précédente. Un grand nombre de ces exportations étaient des porcelets sevrés destinés à l'engraissement aux États-Unis.

L'indice des bovins et des veaux a augmenté de 2,8 % en mars 2008. Il s'agit seulement d'une deuxième augmentation d'un mois à l'autre depuis le début de 2007. Les difficultés que doivent affronter les producteurs porcins ont également touché les producteurs bovins.

Nota : Le taux de croissance d'un mois à l'autre de l'indice d'ensemble des prix des produits agricoles n'est pas une moyenne pondérée des taux de croissance mensuels de ses composantes des cultures et du bétail. Cette situation est attribuable aux variations du panier mensuel d'un mois à l'autre. En outre, la mise à jour

du panier annuel influe sur les taux de croissance de l'indice sur une période de 12 mois (par exemple, de mars 2007 à mars 2008) ainsi que les comparaisons de décembre à janvier. Par conséquent, le taux de croissance de l'indice d'ensemble peut parfois dépasser celui de ses composantes, selon la variation des mouvements des prix, la différence entre les paniers mensuels, et la corrélation entre les variations des prix et les variations du panier. Ces facteurs peuvent aussi influencer sur les indices eux-mêmes. Par contre, si l'Indice des prix des produits agricoles était un indice du panier à pondération fixe, alors les mouvements de l'indice d'une période à l'autre mesureraient les effets de la variation pure des prix seulement et le paradoxe apparent décrit ci-dessus ne se présenterait pas.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 002-0021 et 002-0022.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5040.

Le numéro de mars 2008 de la publication *Indice des prix des produits agricoles*, vol. 8, n° 3 (21-007-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Agriculture*.

Pour commander des données ou pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Cindy Heffernan au 613-951-2435 (cindy.heffernan@statcan.ca), Division de l'agriculture.

□

Indice des prix des produits agricoles (1997=100)

	Mars 2007 ^r	Février 2008 ^r	Mars 2008 ^p	Mars 2007 à mars 2008 variation en %	Février à mars 2008 variation en %
Indice des prix des produits agricoles	105,9	115,6	116,3	9,8	0,6
Cultures	107,2	144,6	145,1	35,4	0,3
Céréales	107,6	168,1	169,9	57,9	1,1
Oléagineux	92,0	132,6	139,6	51,7	5,3
Cultures spéciales	107,8	176,1	184,4	71,1	4,7
Fruits	116,8	119,3	115,9	-0,8	-2,8
Légumes	115,8	114,8	113,7	-1,8	-1,0
Pommes de terre	125,5	128,4	128,3	2,2	-0,1
Bétail et produits d'origine animale	106,3	96,3	96,1	-9,6	-0,2
Bovins et veaux	108,7	91,6	94,2	-13,3	2,8
Porcs	75,2	56,2	54,4	-27,7	-3,2
Volaille	99,9	106,5	106,7	6,8	0,2
Oeufs	99,4	98,0	99,6	0,2	1,6
Produits laitiers	135,6	138,6	137,1	1,1	-1,1

^r révisé^p provisoire

Pétrole brut et gaz naturel : approvisionnement et disposition

Mars 2008 (données provisoires)

La production canadienne de pétrole brut et d'hydrocarbures équivalents a diminué de 4,4 % en mars par rapport au même mois un an plus tôt.

Les arrivages intérieurs et les livraisons au marché de l'exportation ont tous deux reculé en mars comparativement au même mois l'année précédente. En mars 2008, près des deux tiers de la production totale du Canada ont été exportés.

Les ventes intérieures de gaz naturel ont augmenté de 7,5 % par rapport au même mois en 2007. Selon les données sur les ventes de gaz naturel, cette hausse était surtout attribuable à la forte croissance des ventes aux secteurs résidentiel et commercial.

La production de gaz naturel marchand en mars 2008 a fléchi de 3,3 % par rapport à mars 2007. Les exportations de gaz naturel, qui ont représenté les deux tiers de la production de gaz naturel marchand,

étaient en hausse par rapport au même mois un an plus tôt.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 126-0001 et 131-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2198.

Nota : Les données provisoires sont maintenant accessibles sur CANSIM à l'échelle nationale jusqu'à mars 2008 inclusivement. Les données détaillées sont offertes à l'échelle nationale et à l'échelon provincial pour le pétrole brut (126-0001) jusqu'à février 2008 inclusivement et pour le gaz naturel (131-0001) jusqu'à décembre 2007 inclusivement.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication et de l'énergie. □

Pétrole brut et gaz naturel : approvisionnement et disposition (indicateurs clés)

	Mars 2007	Mars 2008 ^P	Mars 2007 à mars 2008
	milliers de mètres cubes		variation en %
Pétrole brut et équivalents			
Approvisionnement ¹			
Production	14 095,0	13 474,7	-4,4
Importations ²	4 735,9	3 176,4	-32,9
Disposition			
Arrivages aux raffineries ³	9 221,4	8 602,2	-6,7
Exportations	9 047,4	8 588,2	-5,1
	millions de mètres cubes		variation en %
Gaz naturel			
Approvisionnement ⁴			
Production de gaz marchand ⁵	14 631,9	14 153,5	-3,3
Importations	1 299,4	1 762,5 ^E	35,6
Disposition			
Ventes intérieures ⁶	7 947,1	8 544,4	7,5
Exportations	8 761,0	9 386,9	7,1

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Il peut exister une différence entre la disposition et l'approvisionnement en raison de la variation des stocks, de l'autoconsommation, des pertes et des rectifications.
2. Les données peuvent être différentes des estimations de la Division du commerce international en raison de délais et de la prise en compte des arrivages au Canada de pétrole brut destiné à la réexportation.
3. Arrivages volumétriques aux raffineries de tout le pétrole brut intérieur et importé aux fins du raffinage ou du stockage.
4. Il peut exister une différence entre la disposition et l'approvisionnement en raison de la variation des stocks, de l'utilisation de gaz comme carburant dans les pipelines, des pertes dans les pipelines et des fluctuations du volume de gaz dans les réseaux.
5. Arrivages en provenance des gisements après traitement pour l'élimination totale ou partielle de certains composants et impuretés, conformes aux spécifications pour l'utilisation résidentielle, commerciale et industrielle et comprenant d'autres rectifications.
6. Les ventes intérieures comprennent les ventes résidentielles, commerciales, industrielles et directes (par exemple les ventes directes pour la consommation, non pour la production d'électricité, pour lesquelles le service public fait uniquement office de transporteur).

Énergie électrique

Mars 2008

Il est maintenant possible de consulter les données de mars sur l'énergie électrique.

Données stockées dans CANSIM : tableau 127-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2151.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication et de l'énergie. ■

Charbon et coke

Mars 2008

Il est maintenant possible de consulter les données de mars sur le charbon et le coke.

Données stockées dans CANSIM : tableau 303-0016.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2003 et 2147.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (energ@statcan.ca), Division de la fabrication et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Tendances sociales canadiennes, été 2008, n° 85
Numéro au catalogue : 11-008-XWF
(gratuit).

Tendances sociales canadiennes, été 2008, n° 85
Numéro au catalogue : 11-008-XPF (24 \$/39 \$).

Indice des prix des produits agricoles, mars 2008,
vol. 8, n° 3
Numéro au catalogue : 21-007-XWF
(gratuit).

**Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie
au Canada**, 2006
Numéro au catalogue : 57-003-XWF
(gratuit).

**Bureaux d'agents, de courtiers en immeubles et
d'évaluateurs de biens immobiliers et des autres
activités liées à l'immobilier**, 2006
Numéro au catalogue : 63-238-XWF
(gratuit).

**L'Enquête sur la participation et les limitations
d'activités de 2006 : l'incapacité au Canada :**
**«L'Enquête sur la participation et les limitations
d'activités 2006 : Profil des appareils et des
aides spécialisées pour les personnes ayant des
incapacités», n° 5**
Numéro au catalogue : 89-628-XWF2008005
(gratuit).

**L'Enquête sur la participation et les limitations
d'activités de 2006 : «L'Enquête sur la participation
et les limitations d'activités 2006 : l'incapacité au
Canada : tableaux (partie II)», n° 6**
Numéro au catalogue : 89-628-XWF2008006
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version
électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base
de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

• Le titre • Le numéro au catalogue • Le numéro de volume • Le numéro de l'édition • Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1-877-287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez
inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la
TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2008. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.